

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 85 (2001)

Artikel: Les ateliers de mosaïstes à Alexandrie à l'époque hellénistique et au début de l'époque impériale : continuité et innovation
Autor: Guimier-Sorbets, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les ateliers de mosaïstes à Alexandrie à l'époque hellénistique et au début de l'époque impériale : continuité et innovation

Anne-Marie GUIMIER-SORBETS

Jusqu'à une période récente, les mosaïques alexandrines de l'époque hellénistique étaient relativement mal connues, tout en étant l'enjeu de débats passionnés chez les spécialistes des mosaïques anciennes : on sait que plusieurs spécialistes attribuaient à cette ville l'invention de l'*opus tessellatum*, tandis que d'autres - et en particulier Doro Levi dans sa publication des pavements d'Antioche en 1947 - préféraient situer l'invention de cette technique dans la partie occidentale de la Méditerranée, et la découverte des mosaïques de Morgantina, dans les années 60, semblait lui donner raison puisque ces pavements en partie réalisés en *tessellatum* sont datés du milieu du III^e siècle avant J.-C.¹ Dans le corpus des mosaïques d'Égypte paru en 1985, Wiktor Daszewski avait mis cette théorie en question puisqu'il proposait de dater de la fin du IV^e siècle la mosaïque au guerrier²... et du début du III^e siècle le pavement des Érotés chasseurs découvert à Chatby³, composés à la fois de tesselles, de galets et de lames de plomb. La querelle de l'origine de l'*opus tessellatum* rebondissait alors... mais il n'est pas sûr qu'elle ait vraiment un sens, en effet on peut tout à fait admettre que les mosaïstes aient, en plusieurs endroits simultanément, changé les galets pour des tesselles quadrangulaires plus jointives. Quoi qu'il en soit, depuis la parution du premier volume de ce corpus, les découvertes dues à des fouilles de sauvetage et à des études de pavements plus approfondies ont apporté une série d'éléments nouveaux⁴.

La plus ancienne des mosaïques est aussi celle dont la découverte est la plus récente : elle a été trouvée à l'automne 1996 dans les fouilles que le Centre d'Études Alexandrines mène, à la demande du Service des Antiquités de l'Égypte, dans les jardins de l'ancien Consulat britannique et pour laquelle nous n'avons encore que peu d'éléments de datation (fig. 1-2). Quelques éléments indiquent pourtant qu'il s'agit vraisemblablement d'un pavement de la première moitié du III^e siècle avant J.-C.

Dans une pièce approximativement carrée (4,68 m E-O x 4,64 m N-S), la mosaïque est composée d'un tapis principal et d'un tapis de seuil. Les deux tapis sont entourés d'une bande de tesselles de terre cuite rouge d'environ 6 cm de large : on compte 6 à 7 files de tesselles

¹ K.M. PHILLIPS, "Subject and Technique in Hellenistic and Roman Mosaic : A Ganymed Mosaic from Sicily", *The Art Bulletin* XLII, 1960, p. 243-260.

² DASZEWSKI, 1985, p. 101-103, pl. 1-3.

³ DASZEWSKI, 1985, p. 103-110, pl. C, 4-7.

⁴ Cette communication est le fruit des recherches menées en collaboration par le Centre de recherche "Archéologie et Systèmes d'Information" (Maison René Ginouvès, CNRS, Universités de Paris I et de Paris X) et le Centre d'Études Alexandrines (CEA-CNRS) sous la direction de Jean-Yves Empereur.

d'environ 1 cm de côté dans la largeur de la bande. La bande n'est pas cernée de lames de plomb mais de galets allongés, posés après le mortier et disposés le long des bords de la bande.

Cette bande découpe une zone périphérique de largeur supérieure à 90 cm⁵ soit une largeur suffisante pour placer les lits des dîneurs. Cette partie périphérique est faite d'une fine couche de mortier de tuileaux (rose-jaune) mélangé à de petits galets. A l'intérieur de la bande rouge, le fond du tapis principal est lui aussi en mortier de tuileaux mélangé à des galets. Son centre est orné d'un petit panneau circulaire d'environ 70 cm de diamètre réalisé en mosaïque de galets : bordé d'un filet triple monochrome blanc, son fond contient une rosace à six feuilles inscrite, en galets blancs sur fond noir (fig. 3). A l'emplacement de la porte, sur le côté sud et dans la largeur de la zone périphérique se trouve un tapis de seuil rectangulaire (126 cm x 98 cm) : bordé par la même bande de tesselles de terre cuite rouge que le tapis principal, le fond du tapis de seuil est orné d'un damier de losanges réalisé en mosaïque de galets, en noir et blanc (dans la longueur, on compte quatre losanges noirs, dans la largeur trois losanges noirs et deux demis). L'ensemble du pavement présente une assez forte déclivité (environ 4 cm de l'angle NE à l'angle SO). A l'angle sud-ouest de la pièce devait se trouver un dispositif d'évacuation des eaux de nettoyage, il a aujourd'hui disparu avec le passage de la colonne de béton, mais le conduit a été retrouvé dans le mur, qui aboutissait à un puisard extérieur.

Comme le montre son découpage, il s'agit du pavement d'un *andrôn* : même si la pièce ne comporte pas de banquettes surélevées, la bande rouge dessine une zone périphérique qui correspond à l'emplacement des lits le long des murs, et le tapis de seuil indique la place de la porte dont l'axe est décalé pour permettre une meilleure disposition des lits. Les dimensions de la pièce, approximativement carrée, permettent de disposer sept lits.

Dans les parties conservées, les murs de la pièce étaient couverts d'un enduit blanc crème ; toutefois, un premier état des peintures a pu être retrouvé sur la partie inférieure du mur ouest et cet état, de style "structural", est contemporain du pavement : la plinthe noire est surmontée d'une bande rouge, discontinue et placée en dessous des orthostates bleus dont les contours sont incisés et marqués de rouge. La bande rouge du pavement trouvait donc un écho dans celle discontinue du mur, toutefois il faut observer que la partie inférieure des parois devait être en partie cachée par les lits : lorsqu'ils étaient en place, ce décor n'était donc visible qu'entre leurs pieds. Les vestiges du décor tant pavimental que mural de cette salle à manger permettent de restituer un ensemble particulièrement soigné.

Les dimensions du pavement sont classiques pour des salles à manger de taille moyenne, dans les maisons privées comme dans certains bâtiments publics. Ainsi sur l'Agora d'Athènes, la Stoa sud I présentait, dans le dernier quart du V^e siècle avant J.-C., une série de quinze salles

⁵ La zone est large de 96 cm sur le côté ouest, de 95 cm sur le côté nord, 92,4 cm à l'est et 98 cm au sud.

à manger carrées de même module (environ 4,86 m de côté)⁶. L'agencement de la zone périphérique des lits, du tapis principal et du tapis de seuil est celui de la majorité des pavements d'*andrôn* au IV^e siècle en Grèce, et en particulier de ceux d'Olynthe. Le damier de losanges du seuil est un motif fréquent des pavements de galets⁷ et la rosace centrale formée de feuilles biconvexes n'est pas rare non plus. Plusieurs exemples en ont été trouvés en Sicile, par exemple à Monte Iato à la fin du IV^e ou au début du III^e siècle avant J.-C.⁸, à Taormine⁹ et à Agrigente au II^e siècle et au I^{er} siècle avant J.-C.¹⁰ ; dans le Basilicate, dans une maison de Civita di Tricarico également datée du III^e siècle avant J.-C., un *andrôn* de plan allongé possède un sol de mortier cerné d'une bande et orné en son centre d'un cercle chargé d'une rosace à douze feuilles¹¹. Mais, dans tous ces pavements, les rosaces sont faites en tesselles, même lorsqu'elles sont incluses dans un fond en mortier nu ou décoré en *opus signinum*.

Le caractère le plus original du pavement du terrain du Consulat est son mélange de techniques. On peut signaler quelques éléments de comparaison : une bande de tesselles de terre cuite orne un pavement d'Euespéridès, en Cyrénaïque, daté de la première moitié du III^e siècle avant J.-C. mais le reste du pavement est monochrome, constitué de tesselles irrégulières et de petits éclats de pierre blancs¹². En Grèce, les parties de quelques mosaïques de galets du IV^e ou du III^e siècle avant J.-C. ont été laissées en mortier nu : ainsi à Corinthe, dans la maison près du théâtre, les combats d'animaux des écoinçons, réalisés en galets noirs et blancs, se détachent sur le mortier nu¹³ ; il en va de même à Larissa pour l'étoile qui orne le centre du tapis¹⁴. De même en Sicile pour les pavements de Civita di Tricarico et d'Agrigente, cités ci-dessus, la rosace se détache sur un fond de mortier.

En l'état actuel des découvertes, il n'existe pas de réel parallèle à ce pavement du Consulat d'Alexandrie, essentiellement réalisé en mortier avec des parties décorées en tesselles de terre cuite et en galets. Il faut évidemment replacer ce pavement dans le contexte alexandrin dont témoignent déjà la mosaïque au guerrier et celle aux Eroses chasseurs de Chatby¹⁵ : les mosaïstes alexandrins tentent de combiner diverses techniques pour réaliser des sols d'un type novateur. Des recherches de combinaisons techniques ont également cours dans la partie occidentale du bassin méditerranéen¹⁶ à Morgantina comme dans la péninsule italique où, à une

⁶ Cf. J. TRAVLOS, *Pictorial Dictionary of Ancient Athens*, New York 1980, p. 534-535, fig. 673.

⁷ L'emploi de ce motif dans les mosaïques de galets dérive du décor des dallages, cf. A.-M. GUIMIER-SORBETS, "Mosaïques et dallages dans le monde grec aux époques classique et hellénistique", in *Fifth International Colloquium on Ancient Mosaics, held at Bath, on September 5-12, 1987, Journal of Roman Archaeology, Supplementary Series* 9. 1, 1994 (ed. P. JOHNSON, R. LING, D. SMITH), p. 14-25.

⁸ DUNBABIN, 1994, p. 28, fig. 2.

⁹ BOESELAGER, 1983, p. 34-36, pl. V. 8.

¹⁰ BOESELAGER, 1983, p. 35, pl. V. 9.

¹¹ O. DE CAZANOVE, "Chronique, Activités de l'Ecole française de Rome", *MEFRA* 107, 1995-I, p. 520-522.

¹² I. BALDASSARE, "Mosaici ellenistici a Cirene e a Delo, Rapporti e Differenze", *QAL* VIII, 1976, p. 193-221 et cf. particulièrement p. 200.

¹³ D. SALZMANN, *Untersuchungen zu den Antiken Mosaiken*, Berlin 1982, n° 64, p. 95, pl. 231-232.

¹⁴ A. TZIAPHALIAS, *ArchDeltion* 35, 1980, *Chron.*, p. 279-281, fig. 3, pl. 129 B.

¹⁵ Cf. ci-dessus notes 2 et 3.

¹⁶ DUNBABIN, 1994.

date un peu postérieure, les mosaïstes décorent des parties en *opus tessellatum* dans des pavements de mortier, avec ou sans décor d'*opus signinum*.

La fouille du terrain du Consulat a mis au jour plusieurs fragments de mosaïques hellénistiques également caractérisés par des mélanges de matériaux et de techniques : galets et lames de plomb, galets et tesselles avec lames de plomb (fig. 4), ainsi qu'un fragment de mosaïque décoré d'une aile et exécuté en *opus tessellatum* avec d'épaisses lames de plomb (fig. 5). Un autre fragment est particulièrement intéressant : en *opus vermiculatum*, il est constitué de minuscules éléments de faïence et de pierre entourés d'un fin quadrillage losangé de lames de plomb. Chaque petit losange (3 cm de long et moins d'1 cm de large) est rendu par environ 32 tesselles minuscules (1 mm de côté) en dégradé de couleurs : les deux extrémités sont réalisées en pierre - l'une blanche, qui semble être en albâtre, l'autre noire (en diorite ?) - le reste du losange est constitué de tesselles de faïence dont la surface verte a aujourd'hui disparu (fig. 6). Selon toute vraisemblance, il s'agit du motif de stipe de palmier, bien connu en peinture, plus rare en mosaïque mais attesté à Pergame dans le deuxième quart du II^e siècle avant J.-C.¹⁷

Les sols de certaines pièces sont constitués d'un mortier contenant des galets noyés : certains sont de couleur grise ; d'autres sont blanc crème et très finement poncés. Sur un terrain voisin (dit du "Cricket Ground"), un sol du même type était uniformément peint en rouge vif. Cet usage de peindre les sols de mortier est bien connu en Occident ; en Grèce, il avait déjà été signalé pour les banquettes de mortier entourant les pavements de galets à Olynthe (banquettes rouges ou jaunes), ainsi qu'à Egine (banquettes rouges)¹⁸. A Alexandrie, on n'en connaissait pas encore pour cette période, mais dans une maison du début de l'époque impériale. En revanche, des fragments de sols de mortier plus ou moins finement poncé avaient déjà été trouvés à Alexandrie dans le voisinage des deux terrains fouillés¹⁹ ; ils ont été signalés sur d'autres sites hellénistiques comme Byrsa à Carthage²⁰, ou, semble-t-il à Beyrouth, dans des fouilles menées récemment par l'Institut français d'Archéologie du Proche Orient (IFAPO). Dans les pièces des bâtiments du terrain du Consulat, ces sols forment un décor très raffiné, dont les couleurs contrastent avec celles des peintures murales de style "structural" .

La mosaïque la plus célèbre d'Alexandrie, signée de Sophilos, découverte à Thmuis, dans le Delta, et conservée au Musée gréco-romain d'Alexandrie représente vraisemblablement

¹⁷ Fragment de mosaïque d'étage du Palais IV, cf. G. KAWERAU, Th. WIEGAND, *Altortümer von Pergamon, V. 1, Die Paläste der Höchburg*, Berlin 1930, text, p. 54-57, *Tafelband*, pl. 8-11.

¹⁸ D.M. ROBINSON, J.W. GRAHAM, *Excavations At Olynthus, Part VIII, The Hellenic House, A Study of the Houses found at Olynthus with a detailed Account of those excavated in 1931 and 1934*, Baltimore 1938, p. 174.

¹⁹ DASZEWSKI, 1985, p. 114-115, pl. 18.

²⁰ *Byrsa II, Mission archéologique française à Carthage, rapports préliminaires sur les fouilles 1977-78 : niveaux et vestiges puniques*, sous la direction de S. LANCEL, Rome 1982, p. 124-126.

Bérénice II, en armes et coiffée d'une proue de navire : ce magnifique panneau est daté des environs de 200 av. J.-C.²¹ Des recherches récentes menées avec Marie-Dominique Nenna sur les matériaux des mosaïques et leur altération nous ont permis de montrer que la figure féminine se détachait sur un fond bleu pâle, figurant l'air marin dans lequel flottent les rubans ; elles nous ont également permis de restituer les couleurs du méandre en perspective de la bordure : pour rendre les jeux de lumière sur fond noir, chaque couleur est en deux nuances. Si les segments rouge clair et rouge sombre, comme les segments jaunes et bruns, sont réalisés en tesselles de pierre, les segments vert foncé sont en tesselles de verre tandis que les segments vert clair, bleu clair et bleu foncé sont en tesselles de faïence. Avec le guillochis doré qui est adjacent, le tableau figuré et son cadre formaient un ensemble particulièrement riche et coloré, dont les altérations des matériaux produisent aujourd'hui un effet très atténué²². Des recherches du même type sur une mosaïque découverte autrefois dans le quartier de Gabbari, datée du I^{er} siècle avant J.-C. et dont le centre était orné d'une méduse entourée d'un bouclier de fines écailles (ou feuilles allongées) m'ont permis de restituer des couleurs : on comprend désormais comment le mosaïste a joué d'une part avec la bipartition des écailles pour rendre leur volume et d'autre part avec leurs couleurs pour dessiner des fleurons emboîtés (fig. 7) ; il s'agit d'un jeu illusionniste typiquement hellénistique et ce motif très coloré devient ainsi un "classique" du répertoire des mosaïstes alexandrins, motif qui continue à être en vogue à l'époque impériale.

Dans les fouilles du terrain destiné à la nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie (*Bibliotheca Alexandrina*), près de l'antique cap Lochias - c'est-à-dire dans l'ancienne zone des palais -, le Service des Antiquités de l'Égypte a mis au jour en décembre 1993 deux mosaïques hellénistiques aussi remarquables par leur iconographie, leur qualité stylistique que par les particularités de leur technique d'exécution. Le panneau central de la première représente un chien assis à côté d'un *askos* renversé ; ce panneau est entouré d'une série de bandes au décor architectural qui comprend, entre des bandes monochromes, de rais-de-cœur, une frise de six appliques de têtes de lions, ainsi qu'un guillochis aux œillets colorés. Au centre du second pavement, dont une moitié seulement est conservée, le mosaïste a figuré un combat de deux jeunes lutteurs, l'un blanc, l'autre noir. De la même qualité que la mosaïque signée de Sophilos, ces deux pavements proviennent certainement d'un atelier de mosaïstes qui travaillait pour la cour des Ptolémées. On peut les dater de la première moitié du II^e siècle avant J.-C.²³

²¹ DASZEWSKI, 1985, p. 142-158, pl. A, 32.

²² A.-M. GUIMIER-SORBETS et M.D. NENNA, "Réflexions sur la couleur dans les mosaïques hellénistiques : Délos et Alexandrie", *BCH* 119, 1995, p. 529-547, pl. I-IV, et en particulier la figure 11 a pour un essai de restitution des couleurs originelles.

²³ D. SAÏD, "Deux mosaïques hellénistiques récemment découvertes à Alexandrie", *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 94, 1994, p. 377-380, fig. A-D, p. 487, 489. La mosaïque a été exposée à Paris, Musée du Petit Palais, au printemps 1998 lors de l'exposition "la Gloire d'Alexandrie", Paris 1998, p. 227-230. Et cf. dans ce volume l'article de W. DASZEWSKI, p. 00-00, et A.-M. GUIMIER-SORBETS, "Alexandrie : les mosaïques hellénistiques découvertes sur le terrain de la nouvelle *Bibliotheca Alexandrina*", à paraître dans *RA*, 1998.

La fouille que l'équipe du CEA a conduite dans le terrain de l'ancien théâtre Diana a découvert une série de mosaïques d'époque impériale. Dans une pièce de 5,50 m sur 5,15 m, un pavement d'*opus tessellatum* présente le schéma caractéristique des mosaïques de *triclinium* (fig. 8). Le tapis en U, sur lequel étaient disposés les lits, présente, traitée en noir et blanc, une composition de surface d'hexagones tangents par quatre sommets déterminant des carrés et des étoiles à quatre pointes. La partie en T, visible depuis l'entrée dans la pièce et par les dîneurs installés sur les lits, est organisée en quatre tapis. Les deux tapis latéraux, symétriques, sont ornés d'une composition triaxiale d'hexagones et de losanges dressés tangents (formant des triangles équilatéraux et faisant apparaître des étoiles à six pointes). Le motif est traité à plat mais rehaussé d'une vive polychromie. Le tapis situé près de la porte, entre les deux précédents, est une composition en nid d'abeilles de carrés et de triangles équilatéraux adjacents faisant apparaître des dodécagones sécants. Les six hexagones que comporte la portion de composition contiennent des fleurons. Chaque fleuron, tournoyant vers la gauche, est formé de deux calices superposés, le calice des sépales, brillamment coloré, est traité, comme celui des pétales, dans des dégradés qui rendent leur volume. Dans le tapis central carré est inscrit un bouclier d'écailles polychromes biparties dont la disposition des couleurs fait apparaître un motif de fleurons concentriques à huit pétales. Au centre du bouclier, un panneau central bordé d'une tresse porte une tête de méduse, réalisée en *opus vermiculatum* sur fond noir (fig. 9) : on retrouve ainsi au II^e siècle après J.-C. le motif hellénistique déjà noté à Gabbari et qui a connu une large diffusion dans tout l'Empire romain.

Par son schéma en T + U caractéristique des mosaïques de *triclinium* à l'époque impériale, ce pavement permet de définir la fonction de la pièce et, en attendant d'autres témoignages de la fouille de l'ensemble du terrain, permet de conclure qu'il s'agit très vraisemblablement d'une riche demeure privée. Le décor des différentes parties du pavement est également caractéristique : la zone en U, réservée pour l'emplacement des lits, présente un décor sobre, en noir et blanc, réalisé en tesselles plus grossières, tandis que le reste du pavement constitue l'ornement du sol de la pièce. Au centre de cette partie, le tapis carré, considéré comme l'élément principal du pavement, reçoit le décor majeur, celui vers lequel convergent les regards des dîneurs. Si cette distribution des types de décors selon les fonctions des parties du pavement est classique, le pavement alexandrin présente un raffinement supplémentaire puisque, dans la barre constituée des trois tapis polychromes, le tapis central est à son tour privilégié par un décor plus riche que celui des deux tapis latéraux. En effet, si le schéma de composition d'hexagones au trait rappelle celui des tapis latéraux et préserve ainsi l'homogénéité de l'ensemble, les fleurons fortement polychromes et traités de façon illusionniste établissent un lien stylistique avec le médaillon central.

La dépose du pavement, en mars 1996, a permis de découvrir que le médaillon orné de la méduse était posé sur une plaque ronde de terre cuite. Il s'agit donc d'un véritable embléma,

réalisé en atelier puis placé au centre du bouclier d'écaillés. La plaque présente un diamètre de 54 cm, une épaisseur de 2,5 cm et elle ne comporte pas de bords remontants - ce qui explique qu'elle ne soit pas visible une fois le pavement terminé. L'arête qui délimite son périmètre inférieur est adoucie par un profil arrondi, vraisemblablement destiné à faciliter la mise en place de la plaque dans le mortier de pose. Si l'on compare le diamètre de cette plaque à celui du décor central de la mosaïque, on s'aperçoit que son périmètre correspond au milieu du motif de tresse qui cerne le fond du médaillon figuré, comme le montre la figure 10. Cette constatation, a priori surprenante puisque le motif de la tresse a visiblement été exécuté d'une seule venue et avec le même type de tesselles que le centre du médaillon, permet de comprendre la méthode de pose de l'embléma et ses étapes successives :

- Phase 1 : le mosaïste a posé les tesselles du bouclier, en laissant au centre un espace vide d'environ 61 cm, qui correspond au diamètre du médaillon rond avec sa bordure.

- Phase 2 : au centre de cet espace, il a posé la plaque supportant les tesselles. Toute la surface de la plaque (54 cm de diamètre) ne devait pas être recouverte de tesselles mais il est probable qu'elle portait, outre le fond noir circulaire entourant le gorgonéion (44,5 cm de diamètre), le filet double blanc qui le cerne (1,5 cm de large) : soit une surface couverte de tesselles correspondant à un diamètre de 47,5 cm, laissant nue une bande marginale de 3,25 cm.

- Phase 3 : dans la bande de 3,5 cm laissée vide entre le bord extérieur de la plaque et le périmètre intérieur de la zone du bouclier, le mosaïste a placé une nouvelle couche de mortier de pose, créant ainsi une bande d'un peu moins de 7 cm de large, sur laquelle il a ensuite disposé les tesselles du filet simple extérieur blanc (0,75 cm) et la bande ornée de la tresse (6 cm).

Cette bande décorée sert donc à masquer l'espace laissé vide lors de la pose de l'embléma dans le pavement. En outre, la dépose a montré que la bande avait été exécutée sur une couche de mortier particulière, rapportée autour de la plaque : c'est ce qui explique que, si le fond du médaillon était resté parfaitement plat, la surface de la bande ornée de la tresse l'était moins. Enfin, le nettoyage complet du mortier après la dépose a permis de vérifier l'emplacement des différentes parties du décor par rapport à la plaque de terre cuite (fig. 11)²⁴.

Dans les publications, il est toujours difficile de savoir si les emblémas signalés sont de simples panneaux centraux ou s'ils ont réellement été exécutés sur un support particulier (de terre cuite ou de pierre) puis insérés dans le pavement. Lorsque le support est un caisson, la tranche du bord supérieur reste visible après la pose dans le pavement, comme c'est le cas, par exemple, de la majorité des emblémas trouvés à Pompéi ou à Ostie : même en l'absence de dépose du pavement, on est alors assuré de la présence d'un véritable embléma. Dans quelques cas, l'embléma est supporté par une simple plaque et, à ma connaissance, on n'a pas signalé de

²⁴ Pour la publication de ce pavement, cf. A.-M. GUIMIER-SORBETS, "Le pavement du triclinium à la Méduse dans une maison d'époque impériale à Alexandrie (Terrain du théâtre Diana)", in *Alexandrina I*, Le Caire 1998, p. 115-139 et le catalogue de l'exposition "la Gloire d'Alexandrie" déjà cité, p. 291-293.

cas semblable à celui du gorgonéion alexandrin, pour lequel les tesselles ne vont pas jusqu'au bord de la plaque; mais il faudrait affiner cette recherche. Quoi qu'il en soit, on comprend l'intérêt d'un tel dispositif : lorsque les tesselles - généralement très petites - de l'embléma ne sont pas contenues dans un caisson, elles risquent de se trouver arrachées sur la périphérie, lors des frottements dus au transport et à la mise en place dans le pavement; les laisser en retrait présente donc moins de risques à cette étape. Mais il faut ensuite combler la zone intermédiaire, à cheval sur la périphérie de la plaque et sur la zone du pavement décorée *in situ*. et c'est ensuite cette zone qui risque de "bouger" après la mise en place de la totalité du pavement avec ses diverses zones de mortier de pose. A l'évidence, ce risque n'a pas effrayé les mosaïstes du triclinium, qui ont même "effacé" l'hétérogénéité inférieure de la zone en la couvrant d'un motif unique et d'exécution fine : on ne peut qu'admirer la sûreté de leur savoir-faire. Et, comme on a constaté que les tesselles de la tresse et le rendu du motif sont similaires à ceux du centre de l'embléma, on peut donc affirmer que le même atelier a effectué à la fois la réalisation de l'embléma proprement dit et sa mise en place dans le pavement : il ne s'agit donc pas d'un embléma importé d'un atelier lointain, ni d'un panneau récupéré dans un pavement plus ancien. Par ailleurs, la plaque qui supporte l'embléma n'est ni une tuile ni un élément de récupération : il s'agit donc bien d'un type de "produit" fabriqué par un potier sur commande de l'atelier de mosaïstes, et on peut supposer que ces plaques n'étaient pas fabriquées à l'unité.

D'autres véritables emblémas ont été découverts à Alexandrie et dans sa région, et certains sont des panneaux ronds supportés par des plaques de pierre ou de terre cuite : W. Daszewski en a dressé la liste dans la première partie son corpus et il avait conclu à la présence d'ateliers de fabrication d'emblémas à Alexandrie dès la période hellénistique et aussi à l'époque impériale, pour une clientèle locale comme pour l'exportation (en particulier à Ostie)²⁵ ; l'embléma à la méduse contribue à corroborer cette hypothèse.

Par leur richesse et leur diversité, ces nouvelles découvertes montrent que les mosaïstes alexandrins, d'abord influencés par les ateliers de Grèce du Nord, se sont ensuite montrés particulièrement actifs et inventifs, créant à l'époque hellénistique, des pavements de qualité et de style très divers à partir de techniques et de matériaux variés. Ils ont alors exporté leur savoir-faire dans l'ensemble du bassin méditerranéen, comme le montre notamment l'emploi de la faïence - d'origine alexandrine à l'époque hellénistique - dans les sites comme Pergame, Rhodes, Samos, Délos, Pompéi ou Malte²⁶. Ils ont aussi exporté leurs produits : ce sont les emblémas exécutés sur des plaques de terre cuite ou de pierre pour pouvoir être acheminés sans

²⁵ DASZEWSKI, 1985, p. 87-90 et W. DASZEWSKI, "An old question in light of new evidence : emblemata alexandreina psephidota", in *Das Römisch-Byzantinische Aegypten*, (ed. G. GRIMM, H. HEINEN, E. WINTER), Mainz 1983, p. 161-165, pl. 28-31.

²⁶ A.-M. GUIMIER-SORBETS et M.D. NENNA, "L'emploi du verre, de la faïence et de la peinture dans les mosaïques de Délos", *BCH* 116, 1992, p. 607-631.

risque de détérioration jusqu'au lieu d'utilisation. A l'époque impériale, l'art de la mosaïque alexandrine reflète l'influence en retour des courants novateurs provenant de la partie occidentale du bassin méditerranéen - décor de style noir et blanc ou en large composition de surface - , mais on retrouve aussi la trace de la permanence de la polychromie et des traitements illusionnistes, du raffinement et des savoir-faire techniques mis au point à l'époque hellénistique.

DISCUSSION

Asher **Ovadiah** : Perhaps there is a more precise date for the pebble mosaics in Alexandria, especially for the mosaic with the rosette within a circle, which is very similar to some Herodian mosaics of the same motif ?

Anne-Marie **Guimier-Sorbets** : Le pavement à la rosace est daté de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. sur la base de critères archéologiques. Le motif de la rosace est très fréquent sur les mosaïques comme avec d'autres techniques. C'est un motif courant, car très simple à dessiner.

Noël **Duval** : J'insiste sur la grande banalité du type de rosace commenté par M. Ovadiah, surtout en sculpture "populaire" ou sur bois ou en stuc, comme sur les ossuaires juifs. Je signale aussi l'importance du pavement peint. Il existe une certaine tradition en Egypte dans les monastères coptes, par exemple dans les ermitages des Kellia (avec un motif central dans la salle principale qui n'est pas sans rappeler celui de l'*andron* ptolémaïque, aussi à l'emplacement probable d'une table).

Federico **Guidobaldi** : Proprio nel IV Colloquio dell'AISCOM che si è tenuto a Palermo nel dicembre 1996 e che sta per essere pubblicato si troveranno notizie interessantissime sui pavimenti in battuto con tessere datati al III secolo a.C. ed una tomba ellenistica molto bella di Napoli con pavimento in battuto colorato con colori bianchi e neri con un fiore entro cerchio. Insomma, tutto in coerenza con quanto detto dalla relatrice.

Anne-Marie **Guimier-Sorbets** : Merci de ces références précieuses. Une mosaïque hellénistique de Monte Iato est effectivement décorée d'une rosace voisine de celle d'Alexandrie.

Pauline Donceel-Voûte : Que le raccord se cache sous une bande, le long de l'axe médian de cette bande est vraiment un "truc" de mosaïste : c'est une observation que nous avons pu faire chaque fois que la couture entre deux "giornate" a pu être repérée, là où la nouvelle couche de mortier de pose vient s'appuyer contre celle de la journée, ou de la phase, précédente.

Anne-Marie Guimier-Sorbets : Certes, mais le mosaïste devait être très sûr de sa technique pour cacher le raccord sous un décor aussi fin - donc aussi fragile - qu'une bande ornée d'une tresse à deux brins constituée de très petites tesselles. On aurait pu penser à une bande monochrome constituée de tesselles plus grosses.

Bibliographie abrégée

DASZEWSKI, 1985 : W.A. DASZEWSKI, *Corpus of Mosaics from Egypt I*, Mainz 1985.

DUNBABIN, 1994 : K. DUNBABIN, "Early pavement types in the west and the invention of tessellation", in *Fifth International Colloquium on Ancient Mosaics, held at Bath, on September 5-12, 1987, Journal of Roman Archaeology, Supplementary Series 9. 1, 1994* (ed. P. JOHNSON, R. LING, D. SMITH), p. 26-40.

BOESELAGER, 1983 : D. VON BOESELAGER, *Antiken Mosaiken in Sizilien*, Rome 1983.

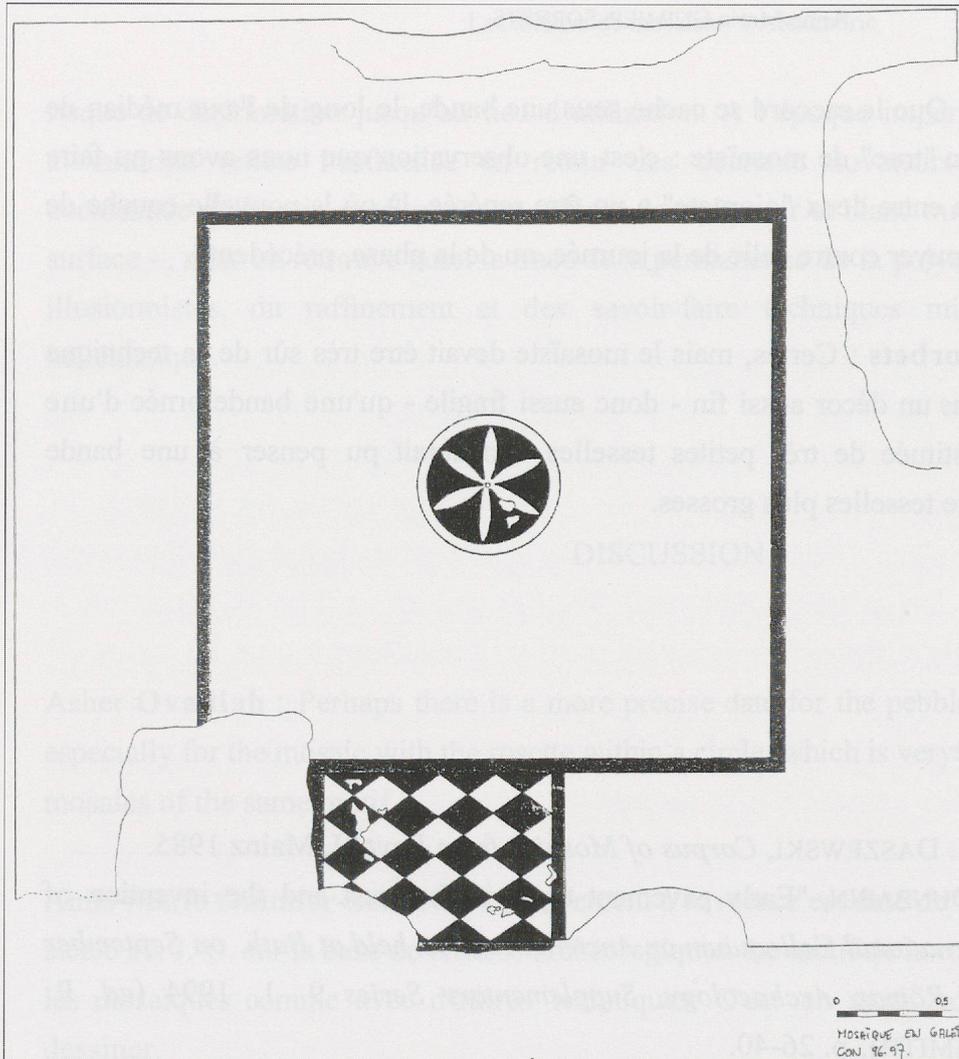


Fig. 1 - Pavement à la rosace du terrain du Consulat (dessin M.-J. Schumacher - CEA)



Fig.2 - Pavement à la rosace du terrain du Consulat, vue d'ensemble (cliché A. Pelle - CEA)



Fig. 3 - Pavement à la rosace du terrain du Consulat, détail de la rosace (cliché A. Pelle - CEA)

Caubert (reprise et mise en couleur par M.J. Schumacher d'un dessin de K. Kimmitt),
publié dans DASZENSKI, 1985, p. 122.



Fig. 4 - Fragment de mosaïque
de galets, tesselles et lames de
plomb (cliché A. Pelle - CEA)



Fig. 5 - Fragment de mosaïque à décor figuré, en *opus tessellatum* avec lames de plomb (cliché A. Pelle - CEA)



Fig. 6 - Fragment de stipe de palmier en *opus vermiculatum* avec lames de plomb (cliché A. Pelle - CEA)

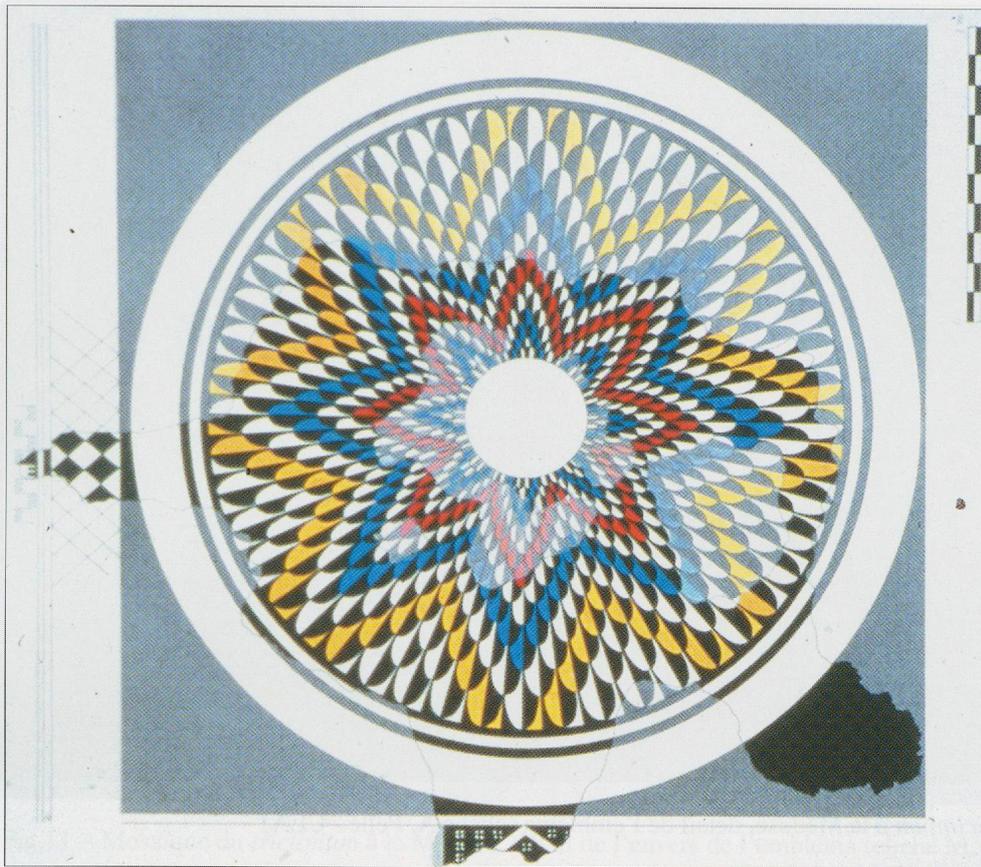


Fig.7 - Schéma de restitution de l'emplacement des couleurs du pavement au bouclier de Gabbari (reprise et mise en couleur par M.-J. Schumacher d'un dessin de K. Kaminski, publié dans DASZEWSKI, 1985, p. 122)

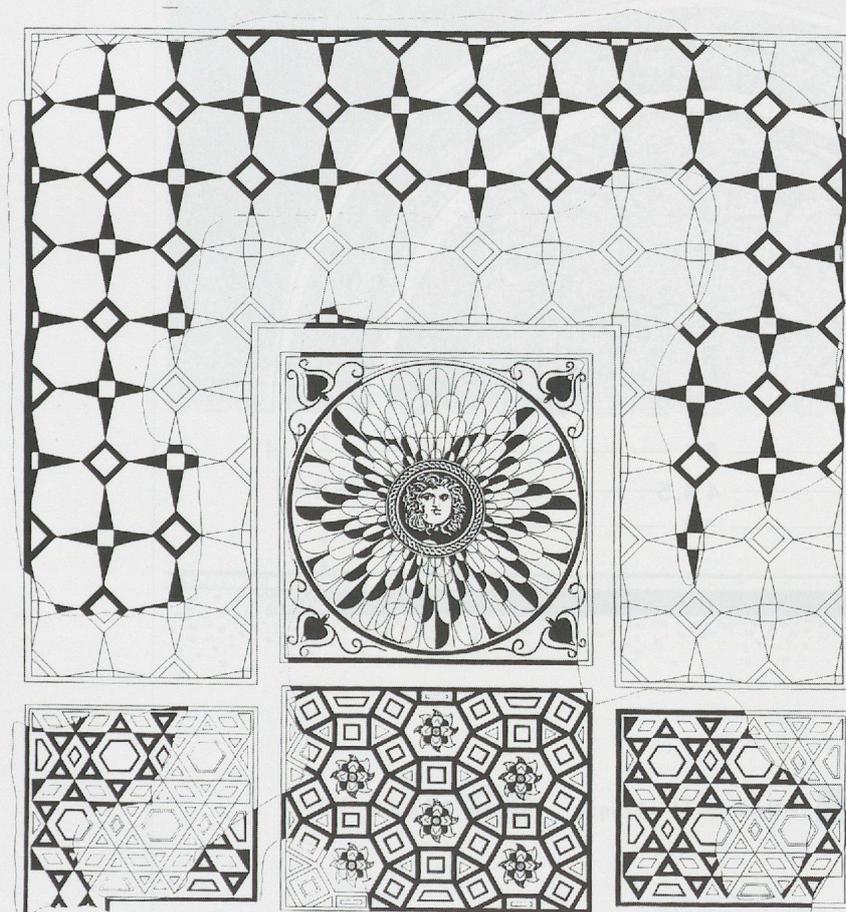


Fig. 8 - Mosaique du *triclinium* à la Méduse (dessin M.-J. Schumacher - CEA)



Fig.9 - Mosaïque du *triclinium* à la Méduse, détail de l'embléma (cliché A. Pelle - CEA)

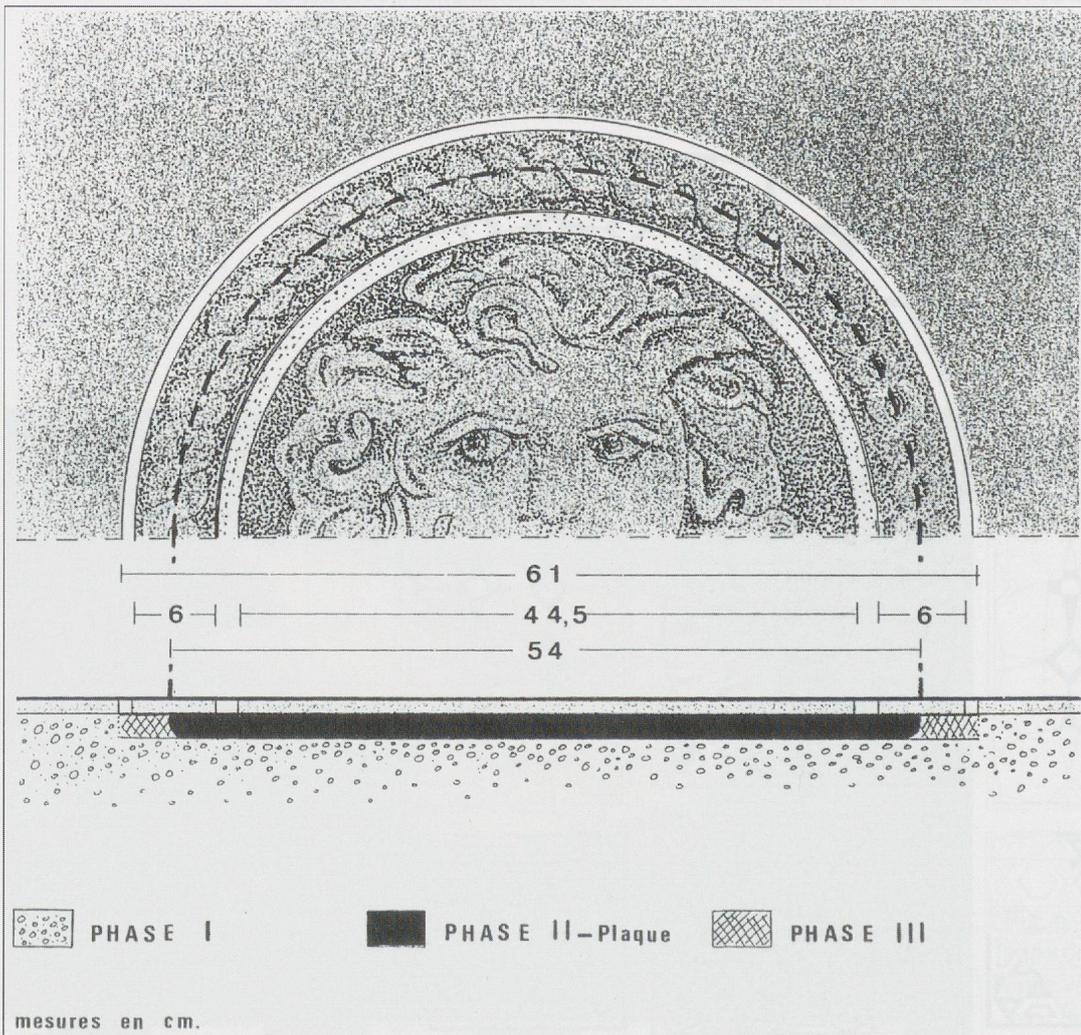


Fig. 10 - Schéma de mise en place de l'embléma (dessin M.-J. Schumacher - CEA)



Fig.11 - Mosaïque du *triclinium* à la Méduse, détail de l'envers de l'embléma (cliché M. Camboulives - CEA)

L'archer, le debout, par une mosaïque qui provient de la Maison du concubine de Sarrasin¹ à Antioche, et qui est conservée actuellement dans le Musée d'Art de l'Université de Princeton (fig. 1). Derrière (à droite) se trouve d'Hercule (au centre) dans une composition à composition du vin, tandis qu'une femme (à gauche) se trouve vivement en dansant. Cette scène, qui se trouve bien au *triclinium* qu'elle illustre, est placée dans une niche architecturale, formée par des colonnes au les deux côtés et par une voûte à arcs en dessous. Une rangée de dentelles apparaît au-dessous de la voûte, et un dais surélève les colonnes. L'illustration spatiale est tellement complète que l'on voit un jeu de lumière et d'ombre au pied des colonnes. L'originalité de ce tableau saute aux yeux quand on le compare à une autre version en mosaïque du même sujet mythologique, trouvée dans la Maison à l'*atrium*² à Antioche, et de laquelle toute référence architecturale est absente.

¹ D. LEVI, *Antioch under the emperors*, 2 vol., Princeton (N. J.) 1947 (=LEVI, *AMF*).

² Nous citons, par ex., J. LAVIN, "The hunting mosaic of Antioch and their sources", *DOP* 17, 1963, p. 185-200; S. CAMPBELL, *The mosaic of Antioch* (subsidia medaevale 15), Toronto 1968; D. PARRISH, "The colorful mosaic from Antioch: a new interpretation of its illustrations of the month", in *II colozio internazionale sobre mosaico antiguo, Palencia-Mérida (1990)*, Guadalajara 1994, p. 361-389.

³ Nos observations chronologiques suivent de près les données faites par LEVI et confirmées par J. BALTY, "La mosaïque antique au Proche-Orient I. Des origines à la Tétrarchie", *ANRW* II-12, 2, 1981 (=BALTY, *ANRW*), p. 319-373 (époque sévérienne - Antioche).

⁴ LEVI, *AMF*, p. 158-159, pl. XXX, CLV, 3; G. BIANCHI BANDINELLI, *Rome: the last empire*, New York 1940, p. 526, pl. 314 (soud); F. JONES, "Antioch mosaics in Princeton", *Am. Archaeol.* 49, 3, 1961 (=JONES, *Am. Archaeol.*), p. 6; fig. 3-4, ill. couv. sur couverture; BALTY, *ANRW*, p. 371, pl. XIV, 1 (elle appelle la mosaïque d'où vient cette mosaïque la "maison du Concubine de Sarrasin").

⁵ LEVI, *AMF*, p. 21-24, fig. 2, et 1, 4; G. HANFMAN, *Roman art*, Gronowich (Calif.) 1964, p. 156, pl. couv. XXI; JONES, *Am. Archaeol.*, p. 24 M (soud).

